N°. 12. 04

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

Messieurs, jáy L'honneur de vous presenter un petit prelude sur La difformité du Enfant nauveaux né

La femme du nommée Martin thevenon ouvrier de La ville D'aigueperse, âgée de quarente Cinq ans, apres Sept ans quelle n'avoit fait D'enfant, au Bout de ce tems, elle amit un Enfant au monde Le ving-trois du mois D'oust Mille Sept Cent Soixente dix Sept; Elle a accouchée fort heureusement, L'enfant Et venu Bien portant, d'une grosseur a Lui donner quatre a Cinq mois apres Sa naissance.

La plus grande diformité quil portoit En Sortant du Sain de La maire, Etoit à La tête. je L'examinoit avec Beaucoup d'attention, je Remarquée quil y avoit une Division de La machoi^re^ Supérieur ou de L'os maxillaires, entres Les dents jncisives et Canines deux côtés; Ce qui fait La parties anterieure de Cette Machoire, Elle etoit même divisé Sous Le nez, Etent même privée de ces apophyses nasale, Ce mourceaux de machoire Etoit Relevée En haut du Côtes du nez; Elle Etoit adherante jntérieurement a un Cordon de Chair, qui avoit ^pris^ naissance á La parties Superieure de ce mourceaux de machoire, et qui Raignoit Le Long de La jonction des os du palais, et se terminoit jusqu'aux Larynx; Cette masse de Chair avoit prit La forme Et ~~la~~ un plus grosse d'une plume a Ecrire; ce même Cordon Etoit formé que d'un prolongement ou une Continuité de La Substence des muscles qui tapisses La voutes du palais; Sa

ARC 26
n° 12

Couleur etoit d'un gros Rouge vif.
La Levre Supérieure qui doit Bordé La machoire Superieur
Etoit Rassemblé En un Seul masse de La grosseur d'une noix;
Etent adherante par Sa parties Supérieur au Bout du nez,
Et Sa parties inférieure elle etoit a ce mourceaux de machoire,
Bouchant en parties Les ouvertures du nez. cette Enfant avoit
Le nez fort Large et a platties principalement vers Les deux
ailes; pour Les os il avoit Concervée Leurs construction ordinaire
Si Cette Enfant avoit veçu il auroit été privée de La Lumiere
Entierement, Les Bord des apophyses Zigomatiques, et Le
Bord du Coronal qui forme L'entré de L'orbite etoit tres Rapproché
au Lieu de Cavité il ne formoit qu'une Simple Commissure tres
Etroite, pour Les paupieres elle etoit Enfoncé dans ces Commissures
Et adherante, ayent tenté plusieurs fois tous Les moyens possible
pour Les ouvrir il ma a été impossible de pouvoir Les Dillatér
par cette maneuvre. il n'y avoit aucunes apparance de Sourcils.
Cette Enfant etoit privé de La verge, il n'y avoit aucune
vestige des Corps Caverneux de Lalongement de L'uretre et
du gland, &c. La nature Lui avoit Concervé une ouverture
dans La même position ordinaire, mais elle etoit a fleur de La
peau. Les Bources ou Scrotum et Les testicules etoit tres Bien
construit places dans Lorde de La nature.
il avoit de plus une masse de Chair attaché a L'articulation
de La Seconde et troisieme phalange du petit doigt gauche,
ayent La forme d'une cerise grosse Comme un Bigaraux, La
queut de La Longueur d'une Epingle ordinaire, cette Especes
de Cerise etoit pendante.
Cette Enfant a veçu Lespace de dix Sept jours. par cette
difformité il Lui etoit impossible de pouvoir prendre Le têton
pour ce Substencer, La mere a ete obligé pendant Son
Extence de Lui mettre du Lait et de La Boullit dans La

Bouche quil Sembloit quil preinoit avec avidité, mais
Lon voyoit tres Bien quil avoit une grande diffulgté a
avallé, aussi pendant Les dixsept jour quil a veçu il a
diminuoit de Beaucoup, Enfin depuis Le moment quil a
vu Le jour jusqu'au moment de Sa mort il a Diminuée de
moitié.

Messieurs pour vous donner un idé plus precise et Exate de
ce que jay Lhonneur de vous Communiqué; il auroit falu
que ju Dissequer Cette Enfant, jauroit parce moyen prescrit
avec plus de Lumiere, jauroit vu precisement Les objet que
La nature par ces Effort avoit peut produire ou Retrenche;
jauroit parce moyen contente mes desire, il me fu pas possible
de Satisfaire ma Curiosité, par Le peu de Satisfaction du pere
Et de La mere, il me fire naître une grande Repunience, En
Sopposent fortement a ma demende, me Repondent quil ne
Souffriroit jamais une pareille Curiosité, dent Scavoir si cest une
utilité publique, ou Bien de Lesser jgnorer Les chose contre
nature, Enfin. il voulures absolument que Leurs Enfant fut En
terrée telle quil fut. vous ne devez pas Messieurs etre formalisé
une pareille jgnorence du Bat peuple, qui Sont Scandallisé
Lorsque on Leurs parle de Louverture dun cadavre, principalem
Dans nos provences, ou il on Etablie Entre Eux une prevention
mal autoritée, faisent Soulevé des Bruit publique, La Bonne
volonté que nous avons a nous Rendre de quelque utilité a La
Société de La Chirurgie, Et qui merite toutes notres attantions,
Et pour Le Bien de Lhumanité. La mauvaise opignon qui Sest
fondé parmis Les peuples, En nous fournissent des objet ou nous
pouvont Mente de fois, faire des Remarque Et des obscervation
il Sempresse a nous Devulgés; non pas pour cette occasions mais
pour mente fois qui son de grande Concequence, pour des objet
tres jmportens, il Est vrai quil ne Scaves pas apprecier Les

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Chose qui Sont d'un grand merite
je voudere Messieur ~~Etre~~ digne de vous prouver des seentimen
digne de votre Estime, les obligation que jevous doit, par les
Bon principe qe jáy toujours Recu dans Les Ecoles de chirurgie,
je seré toujour avec un attachement le plus sincere —

Messieur

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C__N__

Votre tres heumble
tres hobissence servite
Caquet Chirurgien
juré

a aigeuperse ce 2 8bre 1777

Comme je ne suis pas enmême de le faire mettre dans
les papier publique, si vous juger digne de le fair mettre
jespere Messieur cette grace de votre part